

DIOCÈSE DE BESANÇON - PAROISSE DE GRAY
DEMANDE DE MANIFESTATION NON CULTUELLE

Demande à déposer 2 mois avant la date de la manifestation

- ÉGLISE DE**
 BASILIQUE NOTRE-DAME DE GRAY

Le responsable, l'organisateur :

- Commune/ville :
- Association :
- Artiste :
(représenté par Monsieur, Madame)
- Adresse
- Téléphone fixe : Portable :
- Courriel :

demande l'autorisation d'organiser une manifestation

auprès de Monsieur le Curé, affectataire du lieu :

- Nom/prénom :
- Adresse
- Téléphone fixe : Portable :
- Courriel :

Date de la manifestation :

Heure et durée de la manifestation :

Nature de la manifestation :

Temps d'occupation des lieux avant la manifestation :

1. Mise en place éventuelle d'installations
2. Répétitions (date, heure et durée)

Conditions d'entrée :

- Libre
 Payante Tarif jeunes Tarif adultes
 Tarif seniors

au bénéfice de :

Programme du contenu de la manifestation (œuvres, auteur (s), nombre d'exécutants, projet affiche, utilisation de l'orgue,...) à joindre obligatoirement à cette demande en 2 exemplaires.

**L'organisateur est couvert par l'assurance responsabilité civile « Biens confiés » auprès de la compagnie
(attestation à joindre à la demande)**

Fait à, le

L'organisateur

AUTORISATION PONCTUELLE OU REFUS DE L'AFFECTATAIRE

Monsieur le Curé, affectataire du lieu,

Autorise la demande reçue le

Refuse la demande reçue le

de (commune, association, artiste)
représenté paren qualité de, selon les
éventuelles conditions particulières jointes.

La convention jointe, soumise à l'organisateur, devra être signée au plus tard un mois avant la date de l'autorisation ou l'accord donné, sous peine de forclusion.

Fait à, le

**Le Prêtre affectataire,
Monsieur le Curé**